



COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 30 Juin 2017 à 18h00

Présents : LOOS P., BRILLIARD M., CHEVRIER C., CICCARIELLO C., DOUMERGUE F., GOMES D., POROLI F., PERARNAUD C.

Absents excusés : MIRAN P, VERGES B

Absents : M.LOPEZ

Séance présidée par Monsieur Philippe LOOS, Maire
Secrétaire de séance : Monsieur GOMES D

Après lecture de l'ordre du jour, Monsieur le maire ouvre la séance à 18h00.

Ordre du jour

Validation du Compte rendu du CM du 25/04/2017

Le Conseil Municipal valide le Compte Rendu à l'unanimité.

1. Désignation du délégué titulaire et des trois délégués suppléants pour les sénatoriales

En vue des élections sénatoriales, un délégué titulaire et trois suppléants doivent être élus pour la commune de Formiguères.

Titulaire : -LOOS Philippe

Suppléants : -GOMES Daniel
-BRILLARD Maxime
-POROLI Françoise

2. MAPA -Compteurs d'eau, têtes émettrices et Abris OVALO

Deux entreprises ont répondu au MAPA pour le renouvellement des compteurs d'eau, têtes émettrices et abris Ovalo.

La société FRANSBONHOMME a été retenue par la Commission MAPA, offre proposée la mieux disante, avec des garanties de produits plus intéressantes.

3. Appel à projet « Bâti durable » pour le bâtiment de La Calmazeille

Le PNR lance un appel à projet pour réaliser des audits énergétiques et apporter des conseils auprès du maître d'ouvrage pour la sélection d'architectes et/ou thermiciens sur les bâtiments publics. Il explique que cette étude est financée à 100% par le PNR.

Au vu de ce bâtiment qui doit connaître des travaux de mise en conformité par rapport aux règles de sécurité incendie, thermique et d'accessibilité PMR, le Maire

propose de répondre à l'appel à projet du PNR et d'y inscrire le bâtiment de La Calmazeille pour la partie énergétique.

Cette étude permettra à la Mairie de connaître les investissements à réaliser.

4. Subvention Club des Sports de Formigueres

Une subvention de fonctionnement à l'association Club des sports de Formigueres pour un montant de 700€ sera attribuée pour l'année 2017.

5. Personnel : Indemnités faisant fonction de secrétaire de mairie

Point traité à huis clos.

6. Questions diverses

Lors de la Fête des troupeaux qui a lieu au mois de juillet, une intervention de l'Association NATAPH est prévue afin d'acheminer les personnes handicapées tout au long de la transhumance, cette prestation sera prise en charge par le commune pour un montant de 400€.

La poste est venue démarcher la mairie afin de proposer un service de proximité pour des visites à domicile, le Maire explique le contenu de la proposition.

Le chemin de La chapelle de Villeneuve a été nivelé avec du « Fraisard ».